

COMPTE-RENDU CONSEIL PÉRISCOLAIRE MATERNEL du vendredi 2 décembre 2016

Les participants :

Madame Elisabeth DELAMOYE – Maire Adjointe chargée des sports, des activités associatives et périscolaires

Madame Sarah KRIMI – Directrice de l'Enfance

Madame Marie REYSS – Responsable du service Périscolaire

Monsieur Patrick MORAND – Responsable de la restauration scolaire

Monsieur Adrien NEUTRE – Coordinateur du CLM du Centre

Madame Catherine CONSTANTIN – Coordinatrice du CLM du Guichet

Monsieur Lucas SCHNEITTER – Coordinateur maternelle Mondétour

Madame Nadège LEPERT – Coordinatrice élémentaire Mondétour

Madame Marie-Laure HATRY – FCPE Maternelle Maillecourt

Madame Claire CANNAMELA – FCPE Maternelle Centre

Madame Laetitia LOPES – FCPE Maternelle Mondétour

Madame Soizic DELAUNAY – GIPO Maternelle Mondétour

Madame Kristell RENAT – LIPEG Maternelle Guichet

Monsieur François MALLEUS – PEEP Centre

Madame Sylvie LE CORNEC – Educatrice de Jeunes Enfants périscolaire (EJE)

Madame Murielle TURPIN – Coordinatrice du Pôle Accueil Familles (PAF)

Ordre du jour :

1. Point sur la rentrée 2016 (effectifs enfants-activités proposées...)
2. Point PCS (Plan Communal de Sauvegarde) / PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
3. Démarche d'évaluation N+3 de la mise en place des NAP (Nouveaux Temps Périscolaires)
4. Questions diverses (points abordés lors des conseils d'école)

1. Point sur la rentrée 2016 :

❖ RAPPEL DES GRANDS AXES PEDAGOGIQUES MATERNELS :

➤ Les grands axes pédagogiques observés par l'équipe sur l'ensemble des temps périscolaires sont :

- Être bienveillant, observer l'enfant, l'écouter, lui laisser le temps de faire seul, valoriser son autonomie, sa rêverie et sa socialisation, communiquer de façon positive et entrer dans le monde imaginaire de l'enfant.
- Le choix des activités doit toujours se faire **dans le respect du rythme de l'enfant**, nous sommes sur des activités de soirée et l'attention, les capacités d'apprentissage des enfants ne sont pas les mêmes qu'en matinée.
- De manière générale nous sommes vigilants quant aux souhaits et au plaisir de l'enfant générés par les activités : les productions manuelles satisfont parfois plus les adultes que les enfants.

➤ La pause méridienne :

- Elle constitue un temps de repos entre deux temps d'activités (en extrascolaire) ou deux temps de travail (en temps scolaire).
- Elle vise avant tout à créer un espace de détente et de bien-être pour les enfants qui bénéficient de la restauration. Pour les enfants d'âge maternel, le repas constitue en lui-même une activité.
- On prend le temps de rendre l'enfant autonome (se tenir assis, se servir, utiliser les couverts, découvrir les repas, goûter les aliments...) l'adulte soutient, valorise l'enfant dans ses apprentissages et l'éveil au goût, au plaisir de manger. Une vraie activité en soi.
- La détente et les jeux libres sont également privilégiés.

➤ Les soirs :

- De 15h30 à 16h30, les ATSEM font partie de l'équipe d'animation. Elles permettent d'échelonner le réveil des enfants en fonction du rythme de chacun, et font le lien entre le scolaire et le périscolaire (transmissions aux animateurs). Sur ce temps du soir les enfants participent selon leurs envies à différents ateliers en leur proposant toujours un choix entre des activités manuelles, de motricité, de jeu libre, et/ou de lecture. La prise du goûter a lieu vers 16h30.

❖ Les effectifs enfants

- En moyenne 7% des enfants sont présents le matin (entre 7h30 et 8h30) ce qui représente au total en moyenne 29 enfants présents sur l'ensemble des écoles.
- En moyenne 86% des enfants sont présents sur le temps du midi (sauf mercredi) : au total 369 enfants « maternels » mangent à la cantine.
- En moyenne 32% des enfants mangent à la cantine les mercredis soit eu total 140 enfants.

➤ Les soirs :

MATERNELLE DU CENTRE

| Total : 150 | 15h30-16h30 | 16h30-17h30 | 17h30-18h30 |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|
| Lundi | 117 | 64 | 44 |
| Mardi | 126 | 70 | 44 |
| jeudi | 127 | 66 | 43 |
| Vendredi | 127 | 60 | 41 |
| moy | 124 | 65 | 43 |
| % | 83 | 43 | 29 |

MATERNELLE DE MAILLECOURT

| Total : 79 | 15h30-16h30 | 16h30-17h30 | 17h30-18h30 |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|
| Lundi | 70 | 49 | 30 |
| Mardi | 69 | 46 | 26 |
| jeudi | 66 | 44 | 28 |
| Vendredi | 69 | 43 | 23 |
| moy | 69 | 46 | 27 |
| % | 87 | 58 | 34 |

MATERNELLE DU GUICHET

| Total : 84 | 15h30-16h30 | 16h30-17h30 | 17h30-18h30 |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|
| Lundi | 68 | 35 | 33 |
| Mardi | 67 | 45 | 29 |
| jeudi | 67 | 50 | 33 |
| Vendredi | 66 | 46 | 30 |
| Moy. | 67 | 44 | 31 |
| % | 83 | 54 | 38 |

MATERNELLE DE MONDETOUT

| Total : 127 | 15h30-16h30 | 16h30-17h30 | 17h30-18h30 |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|
| Lundi | 102 | 73 | 37 |
| Mardi | 104 | 70 | 37 |
| jeudi | 101 | 71 | 39 |
| Vendredi | 100 | 68 | 33 |
| Moy. | 102 | 70 | 37 |
| % | 80 | 56 | 29 |

MOYENNE DES ECOLES

| Moy. total : 110 | 15h30-16h30 | 16h30-17h30 | 17h30-18h30 |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Moy./jour | 90 | 57 | 36 |
| % | 82 | 51 | 33 |

TOTAL CUMULE DE TOUTES LES ECOLES

| Moy. total : 440 | 15h30-16h30 | 16h30-17h30 | 17h30-18h30 |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Par jour | 362 | 225 | 138 |

➤ L'effectif enfants/encadrants pour l'année 2016-2017:

L'accueil périscolaire respecte la norme d'encadrement en vigueur qui est de 1 animateur pour maximum 14 enfants de moins de 6 ans.

Les agents d'accueils et directeurs périscolaires sont en renfort sur certains temps.

❖ **POINT SUR LA RENTREE PAR ECOLE**

La rentrée s'est bien passée dans l'ensemble. De façon générale les parents sont mieux informés sur l'organisation des temps périscolaires mais pas encore assez, pour les « nouveaux parents », notamment sur les spécificités du lieu d'accueil.

Nous prévoyons la création d'un livret d'accueil par site reprenant l'organisation spécifique de chaque école.

- Sur l'ensemble des structures un travail est en cours avec Sylvie Le Cornec, éducatrice de jeune enfants, présente sur le périscolaire, visant à favoriser l'autonomie de l'enfant :

- réunions de réflexion et d'échange
- mise en place de jeux
- adapter les locaux et le matériel

➤ MATERNELLE DU CENTRE :

La réduction à 5 classes a un peu augmenté l'effectif de chaque classe sans pour autant mettre en difficulté la gestion des effectifs en périscolaire.

L'équipe périscolaire a accueilli un nouvel agent, Houria, suite au départ d'Amélie.

Trois thématiques sont proposées, entre chaque période de vacances, comme fil conducteur des activités mises en place :

- les fruits et légumes (en lien avec la semaine du goût) : élaboration de décorations, échanges questions/réponses, jeux d'utilisation
- le système solaire (novembre, décembre)
- le recyclage : création de costumes...

Difficultés rencontrées :

- Gestion des dossiers : le retour des fiches de renseignements périscolaires des parents est toujours très tardif et souvent les dossiers sont incomplets
- certains parents ne s'autorisent pas encore à contacter le directeur périscolaire : Adrien Neutre, pour des modifications de parcours ou des demandes diverses.

➤ MATERNELLE DU GUICHET :

La rentrée s'est bien passée, les nouveaux parents se sont bien adaptés au fonctionnement qui n'a pas été modifié par rapport à l'année dernière. L'équipe périscolaire n'a pas changé.

Des activités de Noël sont proposées aux enfants notamment dans le cadre de la participation au marché de Noël en partenariat avec l'école.

Les thématiques de l'année :

- mise en place d'ateliers « découverte de différents instruments de musique »
- découverte de la nature qui nous entoure « activités et balades »
- jeux extérieurs avec la pénombre de la soirée et à venir les éclairages de Noël
- jeux favorisant l'autonomie « je lace mes chaussures » etc...

➤ MATERNELLE DE MONDETOUR :

La rentrée s'est bien passée même si le départ impromptu de la directrice périscolaire a surchargé le travail de la coordinatrice périscolaire élémentaire, Nadège Lepert, qui a pris le relais, le temps d'un nouveau recrutement ;

Un nouveau directeur, Lucas SCHNEITTER, a pris le poste de directeur périscolaire maternel au retour des vacances de la Toussaint.

Pas de modification de l'équipe périscolaire, cependant Jennifer était présente en début d'année pour renforcer l'équipe suite à un arrêt maladie prolongé d'un agent.

Quelques modifications dans l'organisation :

- sur le temps de 15h30 à 16h30 une salle « thématique » (psychomotricité, art plastique, jeux libres...) est attribuée par jour à chacun des animateurs / ATSEM selon un planning défini pour qu'ils puissent adapter leurs activités en fonction des souhaits des enfants et du matériel.
- des affiches « activités » et des étiquettes « prénom de l'enfant » sont mises en place sur le temps d'activité de 16h à 16h30 afin de mieux renseigner les parents sur le lieu et le type d'activité de leur enfant.
- l'agent d'accueil est dorénavant situé au premier étage pour ne pas obstruer l'escalier en cas d'évacuation et pour le confort de l'agent : les parents sonnent à l'interphone qui fait également visiophone, l'agent d'accueil n'ouvre qu'au parent qu'elle reconnaît et se déplace au besoin.

➤ MATERNELLE DE MAILLECOURT :

La rentrée s'est bien passée.

L'équipe accueille une nouvelle animatrice, Qing, en remplacement de Julia.

L'organisation reste inchangée l'équipe propose des animations en intérieur et extérieur où l'enfant se déplace selon ses souhaits.

Une première réunion avec l'EJE (l'Educatrice de Jeune Enfant du service périscolaire) a eu lieu en début d'année pour réfléchir et favoriser l'autonomie de l'enfant sur les différents temps de la journée :

- pour le midi, du matériel a été acheté pour l'adapter aux enfants, comme par exemple des petits brocs en plastique pour se servir seul à boire

- le jeu libre est privilégié chez les plus petits pour se familiariser en début d'année avec l'espace et le savoir s'orienter seul et faire des choix, dans le centre.
- des jeux pédagogiques sont mis en place pour l'apprentissage du « laçage et habillage seul »

❖ **RETOUR SUR LA SEMAINE DU GOUT DU 10 AU 14 OCTOBRE**

Pour cette année nous avons choisi deux thématiques en lien :

➤ **La saisonnalité :**

Un atelier explicatif sous forme d'un jeu de plateau (réalisé en interne) sur ce qu'est la saisonnalité a été proposé aux enfants.

Le jeu de plateau (simplifié pour les maternels) permet d'aider à mémoriser le calendrier des saisons de façon ludique. Le jeu restera sur le temps périscolaire et permettra aux enfants d'y jouer toute l'année.

Complété par :

- Deux affiches : une expliquant ce qu'est « la saisonnalité » et une affiche « calendrier des saisons » des fruits et légumes de France et d'ailleurs (fruits et légumes « exotiques »), viandes/poissons/fromages (pour les élémentaires) et des légumes/fruits (pour les maternels).
- Un flyer « calendrier des saisons » a été distribué aux enfants pour rapporter à la maison afin de favoriser l'échange sur cette thématique dans la famille et de pérenniser l'action.

➤ **Rencontre avec les restaurateurs de la ville :**

- Quatre chefs cuisiniers des restaurants de la ville « chez Camille » « La Trattoria Belinda » « Traiteur Gasdon » et « le Gramophone » ont transmis aux cuisiniers des cantines scolaires des recettes de saison (entrée, plat ou dessert) qui ont été proposées aux menus des enfants.
- Dans un second temps, dans les écoles élémentaires ces chefs cuisiniers ont rencontré les enfants sur le temps de repas afin d'échanger sur leur métier et/ou sur la recette.

Au menu de cette semaine du goût :

Tatin de bananes et pain perdu vénitien (de *Chez Camille*)

-

Potage de lentilles corail au lait de coco (du *Gramophone*)

-

Marmite sarthoise (de la *Maison Gasdon*)

-

Boulettes de bœuf à l'italienne (de *Trattoria Belinda*).

Pour sensibiliser les enfants à cette semaine, des activités en lien avec la thématique ont été proposées aux enfants les semaines précédant la semaine du goût : des chants, des échanges, des activités de décoration de la salle de repas...

Le retour est très positif côté enfant, puisque de façon générale les plats ont été appréciés (un peu moins ceux dont la présentation était moins belle comme « le pain perdu vénitien »). Un grand merci aux agents de la restauration scolaire qui ont fait leur maximum pour répondre aux exigences de ces recettes pas toujours adaptées à une cuisine de la restauration scolaire.

Les animateurs continuent d'utiliser le jeu auprès des enfants qui l'apprécient.

On peut retrouver l'article dans le magazine d'Orsay du mois de novembre ainsi que quelques photos et les flyers distribués aux enfants sur le site de la mairie d'Orsay :

MAIRIE D'ORSAY.WWW.FR rubrique : DECOUVRIR/PERISCOLAIRE

❖ LE PARTENARIAT « LIRE ET FAIRE LIRE »

Cette année encore nous continuons notre partenariat avec l'association « lire et faire lire »

Rappel pour les nouveaux parents :

« Lire et faire lire » est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques..).

Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée, ancien Président du Relais civique, ont créé l'association en 1999.

« Lire et faire lire » est développé dans chaque département par des coordinateurs des deux réseaux associatifs nationaux : la Ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

Un comité d'écrivains, fort de plus de 170 membres, soutient cette association depuis sa création.

À Orsay, c'est l'association des familles qui propose cette activité et les 25 bénévoles inscrits dans le projet. Elle travaille avec la Ligue de l'Enseignement de l'Essonne et l'association « lire et faire lire » et participe à la formation des bénévoles. Les bénévoles, en partenariat avec les médiathèques, peuvent emprunter des albums et bénéficier des conseils des bibliothécaires pour le choix des livres.

Les bénévoles (de plus de 50 ans) offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Ils sont présents dans les centres de loisirs maternels (CLM) d'Orsay depuis novembre 2013.

Depuis début octobre, des séances de lecture sont organisées au sein des CLM sur le temps périscolaire du soir.

Deux à trois bénévoles sont attribués par école.

Un bénévole propose une lecture à un groupe de 6 enfants maximum (en début d'année plutôt les moyennes et grandes sections et en fin d'année lorsque les plus petits sont à l'aise, on leur propose également de participer).

Le groupe d'enfants reste le même sur une période, il est modifié entre chaque vacances. Les bénévoles attribués par école restent les mêmes. Cette fidélisation permet au bénévole de créer du lien avec les enfants.

L'intervenant propose un rendez-vous hebdomadaire (toujours le même) pour une séance de 30 minutes de lecture.

Le bilan de ces échanges est toujours très positif, les enfants comme les bénévoles sont ravis de ces rencontres hebdomadaires.

La fréquence et les lieux sont choisis par les bénévoles :

Maternelle du centre : 1 bénévole différent chaque jour de 16h à 16h30

Maternelle du Guichet : 1 bénévole différent les lundis, mardis de 16h à 16h30 et jeudis de 15h30 à 16h

Maternelle de Maillecourt : 1 bénévole différent les lundis, jeudis et vendredis de 15h50 à 16h20 et 2

bénévoles les mardis : 1 de 15h50 à 16h20 puis 1 autre de 17h30 à 18h.

Maternelle de Mondétour : 1 les mardis et vendredis de 15h45 à 16h30

2. Point PCS (Plan communal de Sauvegarde) / PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

❖ Retour de Sarah KRIMI (Directrice de l'Enfance) sur la réunion plénière du 22 novembre dernier :

« La commune a souhaité mettre en place une réunion d'information autour du Plan Communal de Sauvegarde avec les directeurs des écoles primaires publiques et privées.

L'occasion pour Monsieur Frédéric Henriot, élu en charge du PCS de rappeler les modalités d'articulation entre les PPMS scolaires et le PCS communal.

Un plan d'actions associant les écoles a été élaboré. Il comprend entre autres des visites des sites scolaires avec l'officier de sureté de la police nationale et la participation des écoles maternelles et élémentaires de Mondétour à l'exercice « grandeur nature » organisée par la commune en fin d'année. »

3. Démarche d'évaluation N+3 de la mise en place des NAP (nouveaux Accueil Périscolaires)

❖ Introduction de Mme Delamoye (rappel sur la démarche de mise en place de la réforme des rythmes scolaires):

➤ « Mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014

Une réforme pour mieux apprendre et favoriser la réussite de tous les élèves.

Les nouveaux rythmes scolaires conduiront à une meilleure répartition des 24h de classe sur la semaine, un allègement de la journée de classe, à la programmation des temps d'enseignements aux moments où la faculté de concentration des élèves et la plus grande.

➤ Les principes fixés par le cadre réglementaire national

9 demi-journées soit 24h par semaine d'enseignement

- Soit :
- 4 journées de 5h30 maximum
 - 1 demi-journée de 3h30 maximum
 - le mercredi matin

Un temps du midi (pause méridienne) de 1h30 minimum

1h par semaine d'activités pédagogiques complémentaires assurée par les enseignants eux-mêmes.

Ce qui est impossible de modifier

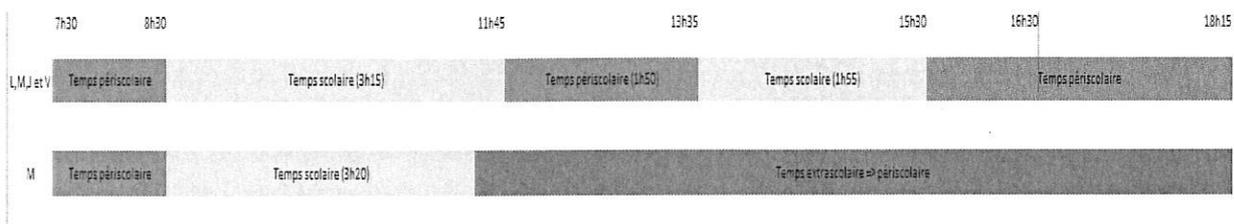
- Le calendrier national
- Le nombre d'heures d'enseignement
- Le nombre de demi-journées

➤ Janvier 2013 – Rentrée 2014 : un long travail collectif de fond et d'analyse

La mairie d'Orsay a organisé près de 50 réunions afin d'analyser, et définir les besoins et possibilités éventuels.

- Education nationale : enseignants, inspectrice
- Fédérations de parents d'élèves
- Associations
- Conservatoire à rayonnement Départemental
- CESFO
- Services de la mairie (animateurs, ATSEM, restauration,...)

Consensus → sur les horaires scolaires. Le projet porté collectivement a été présenté aux familles en janvier 2014



Temps éducation nationale 24h
Temps mairie 31h

Temps scolaire
Temps périscolaire
Temps extrascolaire => périscolaire

Le mercredi, le temps périscolaire s'articulera ainsi :

11h50 sortie de l'école.

Prise en charge des enfants pour le repas par l'équipe restauration de 11h50 à 13h15/13h30

Prise en charge des enfants par l'équipe CLM de 11h50 à 18h30

Temps périscolaire : le soir de 15h30 à 18h30 :

! Nouveau, vous pourrez récupérer votre enfant à tout moment entre 15h30 et 18h30 !

15h30 – 16h30 => Animations à l'école, inscription gratuite

16h30 – 18h30 => Goûter Centre de Loisirs Maternels, tarification à l'heure et forfait annuel, sur inscription de 16h30 à 17h30 ou 16h30 à 18h30. Sortie possible entre 16h30 et 18h30

- Un Comité de suivi a été mis en place afin d'évaluer l'impact et le bon déroulement de ce nouvel aménagement, en Novembre 2014 et Mai 2015.

Les conseils périscolaires à partir de septembre 2015, auront lieu deux fois par an pour les maternels et les élémentaires.

❖ **Présentation des questionnaires :**

Nous arrivons à échéance de ces 3 années de mise en place et souhaitons en faire un bilan. Pour ce faire nous sollicitons parents, agents périscolaires, enfants et partenaires par le biais de questionnaires.

La transmission de ce bilan et le retour des questionnaires seront faits lors de 3 réunions publiques au sein de chacun des groupes scolaires courant avril 2017.

Lors du conseil périscolaire les questionnaires à l'attention des parents et des enfants ont été présentés aux représentants des fédérations de parents d'élèves présents. Leur retour est positif il a été demandé de rajouter une question à l'attention des parents afin de pouvoir évaluer la satisfaction des horaires périscolaires proposés.

4. Questions diverses

GUICHET/MAILLECOURT :

Suggestions :

- **mettre en place le matin un accueil périscolaire gratuit 10 min avant l'ouverture de l'école, pour les parents ayant un enfant en élémentaire et un en maternelle ?**
 - ⇒ Actuellement accueil périscolaire possible entre 7h30 et 8h30
 - ⇒ Facturé en fonction du QF entre 0,77 € et 3,57€ /heure. Mise en place d'une facturation au quart d'heure difficilement envisageable.
 - ⇒ Retour sur l'entraide entre parents et le Pedibus.
- **Passage de bus du CESFO dans les maternelles les mercredis ? :**

- ⇒ Les enfants d'âge maternel sont acceptés au CESFO selon une dérogation à la convention.
- ⇒ Les trajets supplémentaires allongent le temps de transport des enfants d'environ 30 minutes. À noter qu'à ce jour les enfants sont au repas, au CESFO, vers 12h30.

Ainsi, par bienveillance envers les enfants, notamment ceux d'âge maternel, nous ne voulons pas qu'ils prennent leur repas tardivement, à savoir vers 13 heures ou au-delà.

- ⇒ D'autant plus qu'à ce jour, les CLM du Guichet et de Maillecourt sont en capacité d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants de l'école maternelle

A noter que le transport vers le CESFO est assuré pour la maternelle de Mondétour grâce à la configuration du groupe scolaire de Mondétour qui permet de récupérer l'ensemble des enfants (élémentaires et maternelles) sans ajout de temps supplémentaire

MONDETOUR :

▪ ***Point de vigilance sur la demande de pièce d'identité ?***

- ⇒ Un rappel a été fait à l'agent d'accueil.

Difficile de revoir avec l'agent lorsque nous n'avons pas de précisions supplémentaires (est-ce arrivé plusieurs fois, quand..?)

- ⇒ Nous rappelons aux parents que pour des problématiques, des questionnements, il est important de se mettre rapidement directement en lien avec le directeur périscolaire pour une meilleure efficacité et réactivité. Les directeurs périscolaires sont les responsables hiérarchiques de leur équipe périscolaire ; Ils souhaitent être informés rapidement en cas de problématique non perçues et sont soucieux du bon fonctionnement. Pour rappel ils sont à l'écoute des parents directement sur place ou par téléphone.

▪ ***Présence d'un représentant périscolaire de Mondétour au conseil d'école ?***

- ⇒ Pour quelle raison ? si les questions/demandes sont urgentes le directeur périscolaire, la responsable périscolaire, le pôle accueil famille ou Mme Delamoye restent à l'écoute des familles ou des parents représentants.
- ⇒ Si les questions/demandes sont moins urgentes elles seront traitées lors du conseil périscolaire. Madame Delamoye peut éventuellement intervenir, en concertation avec Monsieur Missenard (Maire-adjoint en charge du scolaire) dans des conseils d'écoles sur des questionnements scolaires/périscolaires particuliers.

CENTRE :

Point sur la vigilance demandée sur la demande de pièce d'identité au départ de l'enfant.

Le prochain conseil périscolaire aura lieu courant juin 2017.